



Veille et information citoyennes sur les enjeux sociétaux des nanosciences et des nanotechnologies

Rapport d'activité 2014

- Poursuite de la veille & de l'information transversales sur les nanos
- Mises à jour des dossiers « nano et environnement », « nano et alimentation »
- Approfondissement de l'action « nano et santé »
- Démarrage de l'action « nano et eau »
- Développement de nos réseaux et de nos relais

Programme 2015

Prospective 2016 - 2020



AVICENN, Association de **v**eille et d'**i**nformation **c**ivique sur les **e**njeux des **n**anosciences et des **n**anotechnologies, répond à la demande exprimée par la société civile d'une information transversale, lisible et pluraliste sur les nanos.

Notre objectif est de fournir aux citoyens et ONG la capacité de peser sur les décisions concernant les nanosciences et nanotechnologies.

Notre équipe permanente, épaulée par des « veilleurs » externes et dotée d'outils collaboratifs, veille, mutualise et diffuse l'information disponible.

Elle propose en outre des articles d'actualités, dossiers, lettres périodiques et flux d'informations afin de favoriser la compréhension des enjeux et des controverses liées aux nanotechnologies.

Rédaction Danielle Lanquetuit et Mathilde Detcheverry

Avec Ph. Bourlitio, A. Cotton, S. Cassette et le réseau des veilleurs

Version 20150415



L'essentiel : Rétrospective 2009-2014 & Prospective 2015-2020

Rétrospective : de 2009 à 2014

Depuis 2009, Avicenn a déployé une veille citoyenne visant à informer la société civile sur les enjeux sociétaux des nanosciences et nanotechnologies.

En 2014 :

- 2 lettres Veillenanos ont été envoyées à nos 1300 abonnés, en juillet puis décembre 2014
- notre site veillenanos.fr a été enrichi d'articles d'actualité et de fiches d'analyse et de synthèse des informations recueillies auprès de nos veilleurs et/ou sur la toile et compilées sur wikinanos.fr
- nos 3 sites cumulent 4600 visites par mois
- nous avons porté les demandes de la société civile dans différentes conférences et deux instances stratégiques :
 - le Comité de dialogue « nano et santé » de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES)
 - le Groupe de travail du ministère de l'écologie sur le registre R-nano
- nous avons dynamisé nos réseaux, développé et consolidé notre audience directe et indirecte (25 nouveaux médias ont ainsi relayé nos travaux)



AVICENN remplit « une véritable mission de service public ».

C'est ce que Françoise Roure, présidente de la section « Sécurité et Risques » du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies (CGEJET) rattaché au Ministère de l'économie, a publiquement déclaré lors de la rencontre organisée le 5 juin 2014 par l'AFNOR sur l'étiquetage volontaire des produits de consommation contenant des nano-objets.

En effet, nous nous attachons à fournir un service « aux publics » : les citoyens et les organisations de défense des consommateurs, de l'environnement et des travailleurs exposés aux nanomatériaux, mais aussi les élus ou encore les responsables et salariés d'entreprises utilisant, produisant ou rejetant des nanomatériaux dans l'environnement, etc.

Le but est de permettre à chaque groupe d'acteurs de comprendre le point de vue des autres, pour des débats constructifs.



- Avicenn a été reconnue d'intérêt général



Prospective : de 2015 à 2020

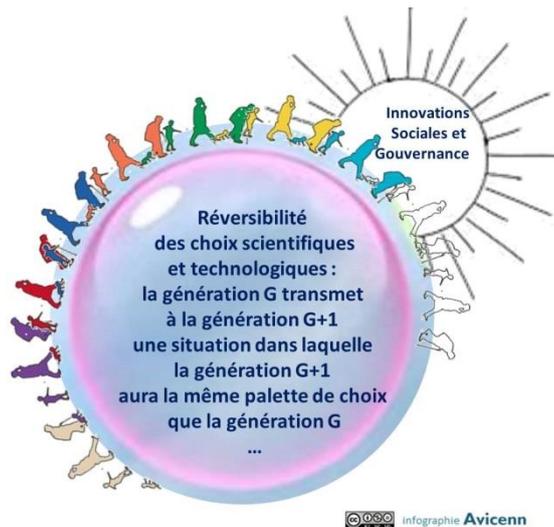


Une prospective a été débattue lors de l'Assemblée Générale de mars 2015.

Nous prévoyons de rechercher de nouveaux moyens (co-opérations, financements participatif et public) pour :

- documenter et co-opérer avec des acteurs des décisions publiques : préventeurs de santé, gestionnaires de l'eau, monde agricole, ONG, élu-e-s et acteurs scientifiques.
- approfondir les thématiques Sécurité et armement, Économie et géopolitique, Toxicologie et Métrologie.

Sommaire	
L'essentiel 2019 – 2020	p.1
Présentation d'Avicenn	p.3
Activités et résultats 2014	p.4
Moyens humains et financiers	p.24
Prospective 2015-2020	p.28
Annexes	p.33
Sommaire détaillé	p.43



Présentation générale d'AVICENN

Il y a une quinzaine d'années, des acteurs institutionnels et des citoyens ont commencé à déplorer le **manque d'informations** sur les enjeux environnementaux, sanitaires, politiques et éthiques soulevés par les nanotechnologies.

Notre activité de veille et d'information sur les enjeux des nanos, initiée en 2009, a été formalisée par la **création de l'Association de Veille et d'Information Civique sur les Enjeux des Nanosciences et des Nanotechnologies (AVICENN)** en décembre 2010.

Notre mission :

Dépassant le clivage entre pro et anti-nano, AVICENN œuvre pour que chacun puisse **être informé et acteur à son niveau** des actions de recherche, d'innovation, de commercialisation et/ou de protection de l'environnement, de la santé et des libertés publiques en lien avec les nanos.

Nos objectifs :

- **Répondre à un besoin d'information citoyenne**, en donnant davantage de visibilité et de lisibilité aux enjeux sociétaux liés aux nanos, par le biais :
 - d'une veille sur l'actualité alimentée quotidiennement sur <http://wikinanos.fr>
 - d'articles, de dossiers et fiches sur <http://veillenanos.fr> mettant en lumière les enjeux et explicitant les controverses, avec une analyse des points de vue de l'ensemble des acteurs concernés
- **Permettre à la société civile de participer aux débats et décisions dans ce domaine** : en informant de façon ciblée et adaptée à leurs champs d'action les collectifs de citoyens, syndicats et associations, nous les aidons à développer et mettre à jour leur connaissance du sujet et à en faire bénéficier leurs propres réseaux
- **Obtenir une plus grande transparence et démocratisation du domaine des nanotechnologies**, vaste, complexe et controversé
- **Favoriser le développement d'une vigilance collective** par l'ensemble des acteurs concernés (administrations, élus, entreprises, syndicats, associations et collectifs de citoyens).



Zoom sur les principales activités et les résultats de 2014

Poursuite de notre travail de veille et d'information sur les enjeux sociétaux des nanotechnologies

Nous avons poursuivi la collecte et (re)diffusion d'informations à travers nos différents sites, nos lettres et les réseaux sociaux.

- Poursuite de la collecte et rediffusion d'informations

L'actualité a été riche en 2014 : sur notre site **wikinanos.fr** accessible gratuitement à tous, nous avons continué à compiler de façon thématique une partie des documents et articles que nous repérons sur le web ou que nous signalent nos "veilleurs".

Notre veille est également accessible via les flux RSS thématiques associés et sur la plate-forme externe Sccop.it ! et également sur Twitter et Facebook.

The screenshot shows the Wikinanos website interface. At the top, there's a navigation bar with 'Accueil', 'Agenda', 'Tous les fils rss', 'Devenir veilleur', and 'Adhérer'. The main content area features a news article titled 'L'actualité des nanomatériaux et nanotechnologies repérée et compilée par Avicenn'. The article text mentions '18/12/14 - WECF : 9 ministres européens mettent au menu du Conseil Environnement produits chimiques...' and 'Les Ministres de l'Environnement des 28 se sont réunis hier à Bruxelles. Dix Etats ont soutenu une initiative en faveur d'une politique produits chimiques ambitieuse. Objectif : un environnement non-toxique en 2018. Les Etats membres recommandent l'élaboration d'une base de données européenne de...'. Below the article, there's a 'Scoop.it!' logo and a 'Follow' button. On the right side, there's a sidebar with 'Veille thématique nanos et ...' listing categories like Alimentation, Agriculture, Environnement, Déchets, Eau, Santé, Santé au travail, Tox et écotox, Cosmétiques, Risques, Economie-Géopolitique, Pays du sud, Sécurité-Armement, Surveillance, Ethique, Gouvernance, and Consultations. At the bottom right, there's a 'Membres associés' section.



The banner features the Wikinanos logo on the left. The main text reads 'WikinanosUne : l'actu citoyenne des nanotechnologies et nanomatériaux'. Below this, it states 'Les articles ci-dessous sont une sélection des articles compilés sur <http://wikinanos.fr> - un site de l'Association de veille et d'information civique sur les enjeux des nanosciences et des nanotechnologies : AVICENN <http://avicenn.fr>'. At the bottom, it says 'Curated by Wikinanos'.



The Avicenn logo is displayed in a blue box. Below it, the text reads 'Les enjeux des nanosciences et des nanotechnologies' and the website URL 'http://avicenn.fr'.

The Twitter profile card for Avicenn shows the name 'Avicenn', the handle '@VeilleNanos', and the bio 'Une veille citoyenne pour permettre aux citoyens et à la société civile de s'informer et prendre part aux débats et décisions concernant les nanos'. The location is listed as 'France' and the website as 'veillenanos.fr'.

The Facebook profile card for VeilleNanos shows the name 'VeilleNanos' and the tagline 'Les enjeux des nanosciences et des nanotechnologies'. It also includes the Avicenn logo and the text 'VeilleNanos Organisation non gouvernementale (ONG)'. The website URL 'http://avicenn.fr' is listed. Navigation options for 'Journal', 'À propos', 'Twitter', 'Photos', and 'Plus' are visible at the bottom.

- Synthèse, analyse, rédaction et diffusion d'informations

VeilleNanos
Les enjeux des nanosciences et des nanotechnologies

Accueil Actus Agenda Gouvernance / RSE Acteurs Appels à info Vous Dons €

- Nanotechnologies & Nanomatériaux
- Produits nano
 - Etiquetage
 - Recensements
 - Règlementations
 - Bio = sans nano ?
- Risques
- Enjeux / Préoccupations
 - Santé
 - Alimentation
 - Cosmétiques
 - Environnement
 - Eau
 - Agriculture
 - Et éthique ?

Suivez-nous sur notre compte Twitter

Newsletter VeilleNanos

Actualités

Retrouvez ci-dessous les articles parus en "une" du site [Veillenanos.fr](http://veillenanos.fr).

L'AVICENN propose également un site wikinanos.fr alimenté plus fréquemment où vous pouvez trouver des articles et infos sur les nanos provenant d'autres sources que veillenanos.fr.

- FRANCE : Le bilan 2014 de la déclaration des "substances à l'état nanoparticulaire" vient d'être publié
par MD - 12 novembre 2014
→ Lire la suite [ici](#).

- FRANCE : Quelle place pour les nanos dans le Plan National Santé - Environnement (PNSE 3) ?
par MD et DL - 25 septembre 2014
→ Lire la suite [ici](#).

- La Lettre VeilleNanos n°10-11 de juillet 2014 est en ligne
(Brève) par MD, le 10 juillet 2014
→ A lire en cliquant [ici](#)

Ce site est édité par l'AVICENN, Association de Veille et d'Information Civique sur les Enjeux des Nanosciences et des Nanotechnologies. Plus d'infos [ici](#).

Notre ligne éditoriale

Retrouvez sur notre autre site Wikinanos.fr les infos repérées chaque jour sur la toile :

Wikinanos
Curated by Wikinanos

17/12/14 - Center for Food Safety : Nonprofits Sue EPA for Failure to Regulate Novel Pesticide Pr...

Scoop [Follow](#)

Tout au long de l'année 2014, nous avons alimenté le site veillenanos.fr avec :

- des **articles d'actualité**¹ :
- de **nouvelles fiches synthétiques** dans les différentes rubriques du site²
- la **mise à jour de fiches publiées les années précédentes**, notamment dans les dossiers « Nano et Environnement » de 2012 et « Nano et alimentation » de 2013
- l'**agenda des événements nano**³ où les citoyens et la société civile peuvent trouver des informations sur les nanosciences et les nanotechnologies - avec un éclairage associatif, académique ou industriel selon les événements.

¹ Voir la liste en annexe 1 ou en ligne <http://veillenanos.fr/...ActualiteS>

² Voir la liste en annexe 2 ou en ligne sur <http://veillenanos.fr>

³ <http://veillenanos.fr/...AgendaNano>

En 2014, nous avons également publié **deux lettres VeilleNanos** accessibles sous condition d'abonnement gratuit⁴ :

La Lettre n°10-11 Juillet 2014 21 pages



Sommaire :

Produits nano sur le marché

- Déclarations nano en France, en Belgique, au Danemark
- Vers un registre nano européen ?

L'étiquetage [nano]

Vers un meilleur encadrement des nanos ?

- Les préconisations de l'ANSES
- Avancement des travaux au niveau européen
- Fiche de données de sécurité pour les nanos

Santé au travail

- EpiNano
- MPS, instrument de caractérisation des nanoparticules dans l'air
- Bibliographie

Alimentation

- Menaces sur l'étiquetage [nano] initialement prévu pour fin 2014
- Bibliographie
- Une pétition sème le trouble sur l'utilisation de nano dioxyde de titane dans l'alimentation
- Point d'actu sur les recherches françaises

Cosmétiques

Nanoargent

Déploiement industriel des nanotechnologies

Agenda

La Lettre n°12-13 Décembre 2014 18 pages



Sommaire :

Qui est associé – et comment – aux discussions et débats nanos ?

- Les « parties prenantes » se réduisent-elles aux seuls industriels ?
- Mieux associer les citoyens à la prise de décision pour plus de précaution dans l'industrie
- Chercheurs et société civile, une relation à sens unique ?

Mobilisation de la société civile

- Les associations françaises se (re)mobilisent sur le sujet nano
- 3 associations européennes s'organisent pour aider leurs homologues à peser sur l'encadrement des nanomatériaux
- 6 ONG américaines lancent une procédure judiciaire contre l'inaction de l'agence de protection de l'environnement sur les nanomatériaux
- Vers une coordination internationale de la société civile sur le sujet nano ?

Prise de position des investisseurs

- Les investisseurs réclament eux aussi plus de transparence et de surveillance des nanos

Surveillance des nanos sur le marché

- Bilan 2014 de R-Nano : Du mieux en matière de transparence et de traçabilité... mais la marge de progression reste grande
- Europe : Les tensions s'accroissent du fait du retard de l'adaptation des annexes de Reach aux nanomatériaux
- Europe : La Commission se dit hostile à la création d'un registre européen des nanomatériaux
- Le catalogue des nanos dans les cosmétiques annoncé pour janvier 2014 n'est toujours pas public et pourrait être réduit
- Le Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) est-il applicable aux nanomatériaux ?
- Le TAFTA et les nanos : quels enjeux ?

.../...

⁴ <http://veillenanos.fr/...LettreVeilleNanos>

Nos articles d'actualité et nos fiches éclairent les **points de controverse** afin de mettre en lumière les **logiques des différents acteurs**, leurs intérêts, les négociations à l'œuvre et les arbitrages réalisés.

A la différence de nombreux médias, blogs ou réseaux sociaux qui s'emparent souvent de la question des nanotechnologies sous un angle sensationnaliste, nous refusons en effet de relayer des "promesses" ou des "dangers" sans donner les éléments de **contexte** quant aux informations fournies.

Nous privilégions une **information factuelle et circonstanciée**, et adoptons un minimum de **recul** par rapport aux engouements et raccourcis qui font du "buzz".

Nous vérifions nos informations à la source ou par défaut au plus près possible de la source. Nous prenons soin d'assortir nos documents de **notes, références et liens URL** quand ils existent pour permettre à nos lecteurs d'approfondir les sujets qui les intéressent, de vérifier les informations que nous mettons à leur disposition et de se forger leur propre opinion.

Nos lettres comme nos articles et nos fiches sont saluées par beaucoup pour leur **qualité** et le niveau de **détails** et de **nuances** qu'elles proposent.

Fin 2014, plus de 1300 personnes étaient gratuitement abonnées à nos travaux.



La Lettre n°12-13 Décembre 2014 18 pages

Sommaire (suite)

Définition et caractérisation

- Vers une nouvelle définition du terme "nanomatériau" par la Commission européenne
- Publication du premier projet de système universel de description des nanomatériaux d'échelle nanométrique

Evaluation des risques

- Anticipation des risques nano : mettre fin à la myopie et à l'inertie générales
- Programmation des évaluations de risques nano par l'Agence européenne des produits chimiques
- 3 projets de recherche sur les risques des nanoparticules manufacturées sélectionnés par l'ANSES pour 2015-2016

Alimentation

- Vers un moratoire sur les nanos dans l'alimentation ?

Santé

- Zoom sur les enjeux sanitaires liés aux nanomatériaux et nanotechnologies

Environnement

- Zooms sur les nanos dans l'eau et dans l'agriculture
- Les nanoparticules des crèmes solaires nuisibles pour la vie marine

Recevoir la Lettre VeilleNanos à l'affiche

Bonjour,

Les adhérents de l'Avicenn souhaitent vous faire découvrir leurs travaux.

L'abonnement est actuellement gratuit

Votre adresse mail

S'abonner

- Vérification, « Fact checking »

Quand l'équipe d'Avicenn repère des erreurs manifestes dans les publications compilées dans le cadre de sa veille, elle avertit les auteurs. Certains n'en tiennent pas compte ; d'autres nous remercient !



- Net'hique : une « notation » participative pour évaluer les progrès des pratiques d'information

Nous réalisons cette notation (longue...) au fil des travaux, de façon ponctuelle et ciblée.

Nous avons par exemple effectué un point en mai 2014 pour les acteurs de santé.

Une visite des sites professionnels permet de noter la présence ou non d'informations sur les enjeux des « nanos », d'abord dans le domaine d'activité du site.

Nous avons classé le « Top 8 » des sites de santé informant sur le sujet des nanos, avec comme indicateur le nombre de pages ou articles dénombrés avec les moteurs de recherche de chaque site.

A la base du « Top 8 », notre membre associé CMIE, à la première place le site de l'Agence Européenne de santé (OSHA) suivi par veillenanos.fr. Entre les deux : l'Inserm et l'Anses, l'Irsst Institut de recherche en santé au travail canadien, l'Invs, le service fédéral de l'emploi belge et l'Institut Pasteur de Lille.



« Fact checking »

Exemple : suite à un commentaire que nous lui avons envoyé, le portail Internet consacré aux affaires européennes EurActiv a modifié son communiqué de mars 2014 intitulé « Le Parlement s'oppose au projet de définition des nanotechnologies alimentaires ».

Notre commentaire disait : "Attention, il y a un contre-sens dans le 2ème paragraphe de ce communiqué : ce qui a été qualifié d' « *erroné et pas pertinent* » par les eurodéputés, ce n'est pas le fait que l'étiquetage "nano" fasse croire aux consommateurs que ces additifs sont nouveaux mais bien l'utilisation de cet argument par la Commission pour justifier sa proposition visant à restreindre l'obligation d'étiquetage [nano].

Le [communiqué en anglais](#) est plus juste : « MEPs consider the Commission's justification for the exemption – that indicating existing food additives followed by the word "nano" in brackets on the labels could confuse consumers by suggesting that these additives are new – to be "erroneous and irrelevant". » Voir aussi notre article en français ici : <http://veillenanos.fr/wakka.php?wiki=Mars2014MajInfoConsommateursNanoAlimentation>

Approfondissement de l'action « nano et santé »

En 2014, l'Agence régionale de santé (ARS) de Rhône-Alpes a accepté de financer en 2015 le projet "Covigilance santé, environnement & nanomatériaux" (« Guide Santé ») que nous avons soumis dans le cadre de l'appel à projet "Information du grand public et des acteurs relais à la santé environnementale"⁵.



Ce projet est le fruit d'un travail initié avec notre réseau sur les questions de santé soulevées par les nanos avec le relais de nos membres fondateurs et adhérents⁶, du Centre Médical Interentreprises Europe (CMIE), de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES), de la CFDT et vers les DIRECCTE⁷.

Les objectifs de ce projet sont les suivants :

- **Sensibiliser et informer aussi largement que possible sur les risques** sanitaires et environnementaux associés aux nanomatériaux
- **Promouvoir l'application du principe de** précaution dans les laboratoires et les entreprises qui produisent, utilisent et/ou commercialisent des nanomatériaux
→ *Public concerné : chercheurs, chefs d'entreprise, travailleurs, préventeurs, syndicats, CHSCT, médecins et inspecteurs du travail*
- Favoriser le développement d'une vigilance collective pour **étendre la précaution hors des seuls laboratoires et sites des entreprises en l'élargissant aux autres acteurs** susceptibles d'être impactés en amont et en aval de la chaîne de production et/ou pouvant jouer un rôle dans l'anticipation et la minimisation des impacts négatifs d'une utilisation massive des nanomatériaux et de leur relargage dans l'environnement
→ *Public concerné : grand public, entreprises, élus, administrations publiques ou parapubliques (DREAL, DIRECCTE, ARS, CARSAT, Conseil régional, conseils généraux, agence de l'eau), chercheurs, associations.*

Nous avons commencé en 2014 en constituant des **bibliographies et fiches préparées sur veillenanos.fr**⁸. Nous le poursuivrons en 2015 en nous appuyant aussi sur le **suivi de l'actualité des nanos concernant la santé**⁹ et la **santé au travail**¹⁰ que nous menons en continu sur **wikinanos.fr**.

Au final, un guide papier sera diffusé de façon ciblée (3 à 4000 exemplaires) aux relais des professions de santé, principalement en Rhône Alpes et en Ile de France, les deux régions qui concentrent une grande part des entreprises et des laboratoires de recherche français manipulant des nanomatériaux et où nos réseaux de veilleurs sont le plus actifs.

⁵ cf. <http://www.ars.rhonealpes.sante.fr/Environnement-et-sante.139735.0.html>

⁶ **Pierre-Yves MONTELEON**, un des membres fondateurs d'Avicenn, est épidémiologiste dans un service interentreprises de santé au travail. Il est responsable confédéral **CFTC** de la santé au travail. Il est membre du Conseil d'orientation des conditions de travail **COCT**. Il a été Président de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles **INRS. Membre de l'ANSES**, élu vice-président du conseil d'administration de l'ANSES le 28 septembre 2011, il a été président par interim du conseil d'administration de l'ANSES jusqu'en novembre 2013, et a de ce fait décidé de passer le relais de la présidence d'Avicenn.

⁷ Intervention à Limoges en octobre 2013 <http://direccte.gouv.fr/nanoparticules-retour-sur-le-colloque-du-24-octobre-a.html> avec diaporama AVICENN ici http://direccte.gouv.fr/IMG/pdf/05-Avicenn-M-Colin_Detchevery.pdf

⁸ Voir les fiches listées sous les rubriques Risques et Santé / Santé au travail de l'annexe 2

⁹ <http://wikinanos.fr/wakka.php?wiki=SantE>

¹⁰ <http://wikinanos.fr/wakka.php?wiki=SanteTravail>

Démarrage de l'action « nano et eau »

Le **Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR)** nous a accordé une **subvention ciblée pour 2014 sur notre proposition d'action pilote sur les nanotechnologies et l'eau.**



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Nous avons commencé à constituer des **bibliographies et fiches préparées sur veillenanos.fr**¹¹.

Après plusieurs rendez-vous, nous avons également obtenu fin 2004 un **financement complémentaire de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA)** pour réaliser en 2015 :

- l'approfondissement du travail de documentation en ligne déjà initié en 2014
- une série d'entretiens avec différents acteurs (associations, gestionnaires de l'eau, chercheurs, industriels, pouvoirs publics...)



Il s'agit d'apporter au final :

- un éclairage associatif et citoyen sur le degré d'information, de préoccupation et de mobilisation des acteurs concernés par les risques sanitaires et environnementaux associés aux nanomatériaux dans l'eau,
- et des éléments d'aide à la décision concernant les stratégies à privilégier pour un traitement pro-actif de ces risques émergents.

Nous poursuivrons ce travail en 2015 en nous appuyant aussi sur le **suivi de l'actualité des nanos concernant l'eau**¹² mais aussi plus généralement dans l'agriculture¹³ et l'environnement¹⁴ **que nous menons en continu sur wikinanos.fr.**

¹¹ Voir les fiches listées sous les rubriques Environnement et Risques de l'Annexe 2 ; d'autres sont en cours de préparation dans l'espace collectif de veillenanos.fr

¹² <http://wikinanos.fr/wakka.php?wiki=EaU>

¹³ <http://wikinanos.fr/wakka.php?wiki=Agriculture>

¹⁴ <http://wikinanos.fr/wakka.php?wiki=Environnement>

Réponse aux sollicitations externes

- Participations à des RDV nano

Nous avons participé à des événements nano et partagé les informations qui y ont été échangées auprès de nos adhérents et membres associés.

Nous avons également publié sur veillenanos.fr les éléments d'intérêt général fournis lors de ces rencontres.

Notre équipe permanente a participé activement aux réunions :

- du Comité de dialogue « nano et santé » de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (**ANSES**)¹⁵ en avril et décembre
- du groupe de travail R-Nano du **ministère de l'écologie** en mars et en octobre



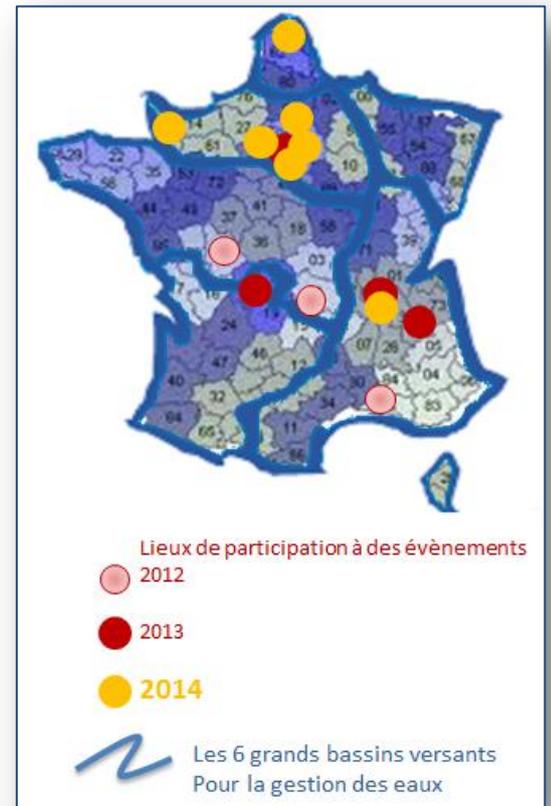
Notre équipe et/ou nos adhérents ont également assisté :

- **le 19 mars 2014 à Paris**, à une rencontre **INERIS** sur le retour d'expérience de la mise en application du *Guide méthodologique pour l'évaluation de l'exposition professionnelle associée à la mise en oeuvre des nanomatériaux*
- **le 21 novembre 2014 à Lyon** à une rencontre-formation interassociations avec France Nature Environnement (**FNE**) et la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (**FRAPNA**) sur le Plan national santé-environnement, les nanomatériaux et les perturbateurs endocriniens¹⁶
- **le 4 décembre à Paris**, participation à la réunion **INRS** sur Nano 2030
- **le 15 décembre à Paris**, participation au colloque **IFRIS-Genopole** « **Qu'avons-nous appris en 40 ans de débats sur les sciences et techniques du vivant ?** » (Marc Barbier, directeur de la Plateforme CorTexT de l'IFRIS parraine Avicenn depuis 2013)

AVICENN à l'interface entre décideurs et société civile

Les interventions et les échanges auxquels nous participons nous aident à mieux **informer et faire monter en compétences** les acteurs concernés dans la perspective d'une **vigilance collective**.

Ils nous permettent de rendre compte auprès des ONG des informations qui y ont été fournies et des échanges qui s'y sont déroulés, et de rendre audibles aux experts et décideurs les questions des citoyens et de la société civile.



¹⁵ <http://veillenanos.fr/...ComiteDialogueNanoANSES>

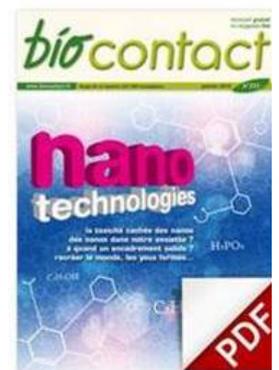
¹⁶ http://www.fne.asso.fr/fr/journee-rencontre-formation-lyon-21-novembre-2014.html?cmp_id=20&news_id=13878

- Réponses aux questions posées par différents acteurs

En 2014, nous avons reçu **des requêtes d'information plus nombreuses que les années précédentes**, en provenance d'acteurs très variés :

- **Journalistes¹⁷ :**

- Echanges avec Roger Lenglet, auteur du livre *Nanotoxiques*
- Réponse aux questions de la journaliste Carine Mayo : son article a été publié dans le Hors-Série d'août 2014 du magazine **60 millions de consommateurs** ; il cite veillenanos.fr et Avicenn
- Réponses aux questions de Vanina Delmas, étudiante au Centre de formation des journalistes, sur l'évaluation des risques des nanomatériaux
- Réponses aux questions de Magali Reinert de **Novethic** : l'article a été publié le 25 juin 2014 et cite veillenanos.fr et Avicenn
- Echanges avec Emmanuelle Blanc, journaliste, pour un article à paraître dans **Santé Magazine** en 2015
- Echanges avec Claire Wambergue pour un reportage en cours de préparation sur la nanofood pour **Envoyé Spécial**
- Echanges avec Isabelle Guardiola, journaliste pour un article paru dans le N° 292 de **Valeurs Mutualistes** paru en septembre (MGEN)
- Réponses aux questions d'Alexia Sauvageon pour **Future Mag** (Arte)
- Réponses aux questions de Romain Loury sur bilan R-nano 2014 ; l'article a été publié dans le **Journal de l'Environnement** le 25 novembre, avec citation d'Avicenn
- Réponses aux questions d'Yves-Marie Vilain sur Google X (nanodiagnostic) pour le journal belge **Le Ligueur** ; l'article a été publié en ligne, avec citation d'Avicenn
- Interview pour **BioContact** sur l'encadrement des nanomatériaux, pour un dossier paru dans le magazine n°253 de janvier 2015, gratuitement distribués à 230 000 exemplaires dans les magasins bio de France



¹⁷ Retrouver l'ensemble des articles sur la page <http://avicenn.fr/wakka.php?wiki=NosRelais>

- **Etudiants, enseignants, chercheurs :**

Tout au long de l'année, nous avons répondu aux sollicitations de chercheurs de différents laboratoires de recherche, notamment :

- ANSES : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
- CERTOP : (CNRS)
- INSIS : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (CNRS)
- CEA : Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives
- l'université de Lausanne en Suisse
- etc.

A titre d'illustrations, **Avicenn** a accordé plusieurs entretiens sur la déclaration obligatoire des substances à l'état nanoparticulaire en France à Aurélie Tourail, doctorante en Sciences de l'Information et de la Communication au Centre d'Etude et de Recherche Travail Organisation Pouvoir (CERTOP) à l'Université Paul Sabatier à Toulouse, et qui réalise une thèse sous la direction d'Emmanuel Flahaut et Patrick Chaskiel, parrain d'Avicenn depuis 2013, professeur à l'Université Paul Sabatier-Toulouse III (CERTOP) et responsable de l'Equipe COmmunication, Risques, Santé, Environnement (ECORSE).

Avicenn est aussi devenu **partenaire du programme Nanoscoope** :

- Avicenn a été sollicité pour représenter la société civile dans le programme NANOSCOOPE (en remplacement de France Nature Environnement)
- Ce projet chercheurs-citoyens est consacré aux enjeux du développement responsable des nanomatériaux et nanotechnologies en Nord Pas-de-Calais
- Ce programme initié par l'ICAM, est soutenu financièrement par le Conseil Régional Nord – Pas de Calais en 2015 et 2016
- C'est Fernand Doridot qui a sollicité AVICENN : ingénieur et docteur en histoire et philosophie des sciences, enseignant-chercheur au sein du Centre Ethique Technique et Société (CETS) de l'ICAM de Lille, expert auprès de l'ANSES sur la question des nanomatériaux, il était devenu parrain d'AVICENN en 2013
- L'équipe permanente apporte la compétence et la collaboration de l'association AVICENN : participation aux ateliers et rencontres organisés par NANOSCOOPE, recherches et conseils relativement à l'organisation d'ateliers et d'évènements, rédaction de documents utiles aux différentes actions menées par NANOSCOOPE, etc.
- **Avicenn a participé à plusieurs rencontres à Lille au premier semestre 2014 et une intervention d'Avicenn a été faite aux J2N à Orléans en décembre 2014.**
- Cette coopération se poursuivra en 2015 et 2016.



- Interventions extérieures

- **Juin 2014** : participation de Pierre-Yves Montéléon, co-fondateur et adhérent d'Avicenn, à l'émission Science publique de Michel Alberganti sur **France Culture** : Les nanos sont-elles toxiques ?



- **Septembre 2014** : intervention sur les nanotechnologies et la responsabilité sociale des entreprises avec **OFI Management** dans le cadre de la semaine des investissements responsables



- **Novembre 2014** : intervention pour **l'Université libre et populaire de Fécamp** (70 citoyens présents) : « Pourquoi le citoyen doit s'intéresser aux nanosciences et aux nanotechnologies »



- **Décembre 2014 à Orléans** : participation à la rencontre organisée par **l'ICAM Lille** (Fernand Doridot, coopération NANOSCOOPE²⁰) dans le cadre de la Journées Nanosciences et Nanotechnologies (J2N) du **C'Nano Nord Ouest**

²⁰ Voir le descriptif dans la sous-catégorie « Etudiants, enseignants, chercheurs » de notre rubrique - [Réponses aux questions posées par différents acteurs](#) _12

Élargissement de nos réseaux de personnes ressources, membres, lecteurs et relais

En 2014, nous avons continué à jouer notre rôle d'alerte, de relais et de mise en relation entre les différents acteurs afin de favoriser la vigilance par les acteurs concernés par les nanotechnologies et nanomatériaux.

- Poursuite des partenariats avec les membres associés

Nous avons continué à échanger régulièrement des informations avec le **Collectif citoyen Nanotechnologies du Plateau de Saclay** et la **Fondation Sciences Citoyennes (FSC)**.

Le Centre Médical Interentreprises Europe (CMIE)²¹, membre associé d'AVICENN depuis 2011, a poursuivi la sensibilisation de préventeurs de santé en utilisant les ressources documentaires et actualités de veillenanos (voir encadré). Le CMIE est aussi partenaire du projet « Covigilance santé » déposé par Avicenn en 2014 et soutenu en 2015 par l'Agence régionale de santé (ARS) Rhône Alpes pour l'édition d'un guide à destination de préventeurs en Ile de France et en Rhône Alpes. Le CMIE et AVICENN prévoient de présenter à Paris le travail réalisé ensemble au prochain congrès bisannuel de médecine du travail en juin 2016.

OFI Asset Management ISR (investissement socialement responsable)²², membre associé depuis 2014, nous a sollicité pour relire et améliorer un questionnaire portant sur la transparence des entreprises concernant leur utilisation de nanomatériaux et pour intervenir lors de la présentation des résultats en septembre 2014 dans le cadre de la semaine des investissements responsables, avec une conférence sur les nanotechnologies et la responsabilité sociale des entreprises (Cf. la rubrique « intervention extérieures » plus haut).

Nous avons rajouté sur wikinanos.fr une rubrique « Responsabilité sociale des entreprises » (RSE) pour faciliter la veille externe.

²¹ Le CMIE représente 15000 entreprises en Ile de France avec plus de 260000 salariés <http://www.cmie.fr>

²² http://www.ofi-am.fr/isr_infos_investisseurs.php

Extrait du compte rendu du CMIE pour leur procédure d'agrément, début 2015

RISQUES EMERGENTS LIES AUX NANOTECHNOLOGIES

PERIODE DU PROJET: 2009/2013

OBJET DE L'ETUDE :

- Améliorer la compréhension des enjeux et des positions des différents acteurs
- Afin que chacun puisse participer aux débats et décisions, de la définition des orientations de recherche à l'encadrement des usages de leurs applications

COMMUNICATIONS EXTERNES :

- Intervention auprès de lycéens, d'étudiants, du grand public, d'associations et d'autres publics mêlant citoyens, chercheurs, autorités publiques, entreprises et experts en 2011
- Poster présenté avec AVICENN



Congrès National de Médecine et Santé au travail de Clermont-Ferrand en 2012

- Agir Magazine (n° 37, novembre-décembre 2011)
- Newsletters (n° 24, février 2012 ; n° 21, novembre 2011)

COMMUNICATIONS INTERNES :

- Présentation aux RP spéciale NANO avec l'INRS en 2013

- Participation accrue aux réseaux internationaux de vigilance sur les nanomatériaux

Nous avons continué à échanger avec les membres de trois listes externes centrées sur la dimension environnementale des nanos :

- nano@lists.eeb.org mise en place par le **Bureau Européen de l'Environnement (BEE)** qui associe des associations **environnementales** (dont France Nature Environnement (FNE) en France), mais aussi des associations intervenant sur les champs consommation, santé et travail en Europe
- nanoActivistNGOs@yahoogroups.com créée en 2007 par **l'International Center for Technology Assessment (ICTA)**, ONG basée aux USA) et qui compte une centaine de membres répartis sur tous les continents
- nano@npogroups.org dont l'initiateur est le groupe de travail spécifique dédié aux nanotechnologies du **réseau international pour l'élimination des Polluants organiques persistants (IPEN)**, qui regroupe plus de 700 ONG dans le monde), impliqué dans la Saicm²³.

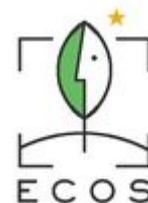
Nous suivons également les échanges du **Groupe NanoSafety du réseau LinkedIn** qui comptait près de 700 membres fin 2014.

En 2014, nous avons densifié nos échanges avec le Center for International Environmental Law (CIEL)²⁴, dont le correspondant à Genève, David Azoulay, travaille étroitement sur la régulation des nanotechnologies et nanomatériaux aux niveaux européen et international. **CIEL est devenu membre associé d'Avicenn en 2015.**



En 2014 nous avons également accepté l'invitation de trois ONG actives sur le champ des nanos au niveau européen, **CIEL, ECOS et Öko Institute**, qui ont demandé à **AVICENN** de **faire partie du comité de pilotage de leur projet « Safe Development of Nanotechnologies »**.

Ce projet vise à assurer une évaluation appropriée des risques associés aux nanomatériaux afin d'établir un cadre réglementaire en phase avec le principe de précaution. Il suivra les activités nano des instances de normalisation (ISO au niveau international et CEN au niveau européen) et des lignes directrices d'évaluation des risques de l'OCDE. Ce sont dans ces instances que se trament en effet des décisions qui influent ensuite grandement sur les régulations ou la façon dont elles sont mises en œuvre.



²³ <http://veillenanos.fr/...SaicmNano>

²⁴ <http://www.ciel.org>

- Augmentation des abonnements à nos travaux

En décembre 2014 veillenanos.fr reçoit **3200 visites par mois** et nos 3 sites cumulent toujours **4600 visites par mois**. C'est **trois fois plus que mi 2012**, où notre site veillenanos.fr recevait environ 1000 visites par mois, et les deux autres sites wikinanos.fr et avicenn.fr ensemble environ autant.

Le site urlmetriques.com²⁵ nous permet de comparer notre audience avec d'autres veilleurs citoyens. En décembre 2014 :

- Debatpublic-nano.org : 598 visites/mois
 - Infogm.org : 9590 visites / mois
 - Fondation Sciences Citoyennes : 1746 visites/mois
 - Sciences et Démocratie : 1045 visites / mois
- Les 7 sites des C'nanos régionaux et national, plateformes d'échange entre chercheurs, comptent chacun moins de 300 visites par mois et abordent de façon inégale les questions science et société.

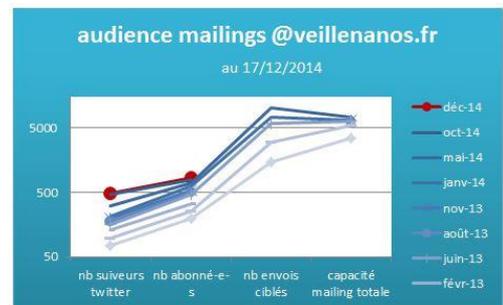
En décembre 2014, notre capacité de mailing est de 6 000 personnes soit plus que de participants au débat public national de 2009-2010²⁶.

La lettre Veillenanos atteint 840 abonnements (660 en janvier 2014) et **490 personnes suivent notre compte Twitter**, (214 en janvier 2014), soit un **public réactif de 1330 personnes**.

Ce chiffre a plus que doublé (+115%) entre janvier et novembre 2013, et a été multiplié par 3 sur 2 ans avec une grande diversité d'acteurs sensibilisés (à titre institutionnel, professionnel ou personnel). A titre de comparaison, le bulletin de veille de l'Anses²⁷ compte 1200 abonnés.

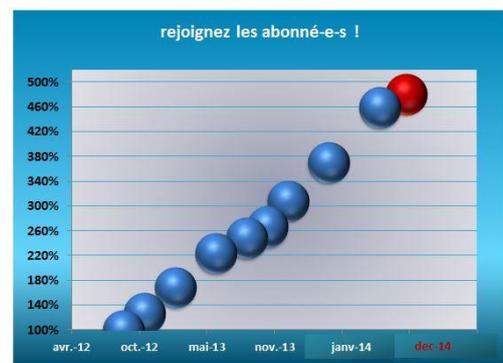
Sur la synthèse graphique page suivante, on note une augmentation de 2% des industries (« acteurs économiques »), et une augmentation de 6% des ONG et abonné(e)s à titre personnel qui restent les plus nombreux en pesant pour 48%. Dans les groupes thématiques (cosmétiques, risques, santé) ces profils sont mélangés.

Audience

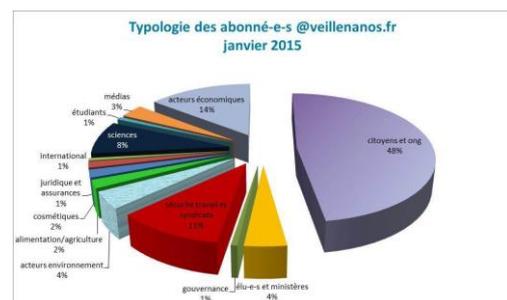


Evolution sept. 2012 - décembre 2014

...et abonnements



Avec une diversité d'acteurs



²⁵ <http://urlmetriques.com/www.veillenanos.fr>

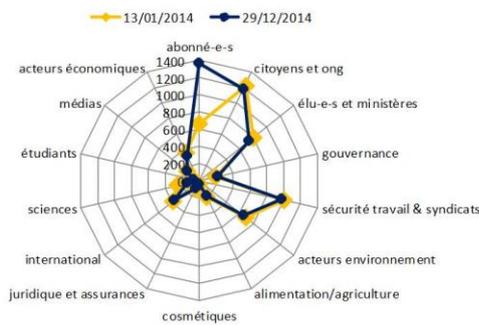
²⁶ <http://veillenanos.fr/...DebatPublicNationalNanoFrance20092010>

²⁷ <http://www.anses.fr/fr/content/bulletin-de-veille-scientifique-bvs-0>

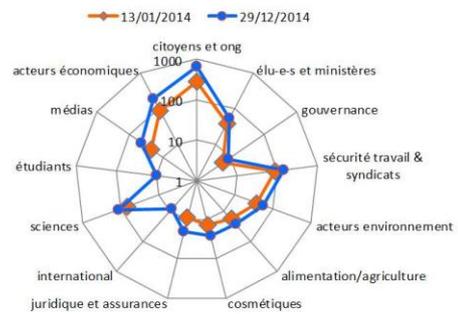
	évolution par type d'acteurs	
	13/01/2014	29/12/2014
	hors twitter	avec twitter
abonné-e-s	663	1362
citoyens et ong	1231	1186
élu-e-s et ministères	809	746
gouvernance	196	224
sécurité travail & syndicats	1009	976
acteurs environnement	686	657
alimentation/agriculture	211	197
cosmétiques	40	36
juridique et assurances	100	100
international	381	370
sciences	254	143
étudiants	60	59
médias	181	176
acteurs économiques	356	324
total	5851	6043

	évolution par type d'acteurs		
	13/01/2014	29/12/2014	29/12/2014
	hors twitter	avec twitter	hors twitter
abonné-e-s	663	1362	943
citoyens et ong	273	650	450
élu-e-s et ministères	39	56	39
gouvernance	6	9	6
sécurité travail & syndicats	85	144	100
acteurs environnement	38	56	39
alimentation/agriculture	19	27	19
cosmétiques	14	26	18
juridique et assurances	9	20	14
international	0	9	6
sciences	69	113	78
étudiants	0	10	7
médias	23	45	31
acteurs économiques	88	196	136

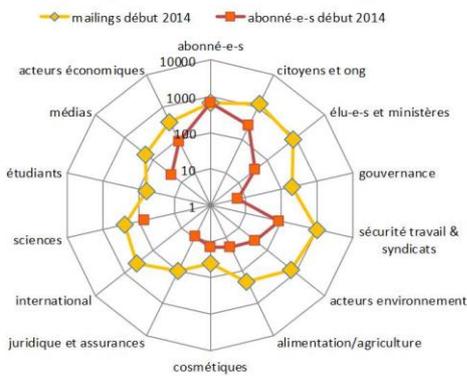
Veillanos : évolution des contacts par mailings par type d'acteurs en 2014



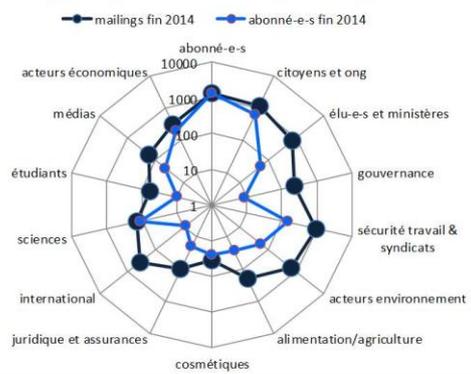
Veillanos : évolution des abonné-e-s par type d'acteurs en 2014



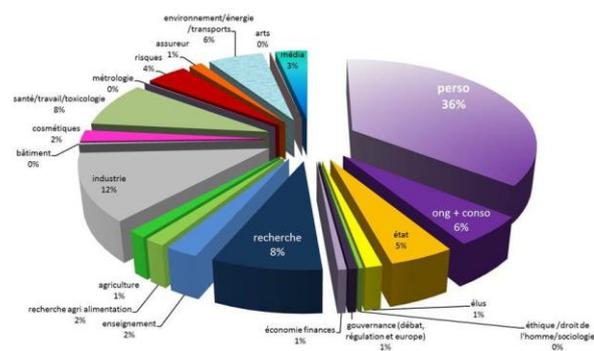
Veillanos début 2014 : typologie abonné-e-s / mailings



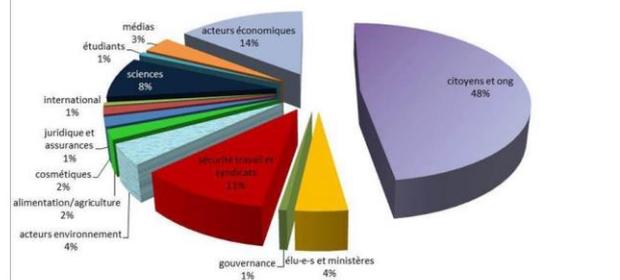
Veillanos fin 2014 : typologie abonné-e-s / mailings



Typologie des abonné-e-s @veillanos.fr janvier 2014



Typologie des abonné-e-s @veillanos.fr janvier 2015



- Les pages les plus lues

La page sur les recensements des produits contenant des nanos a été vue 3900 fois par plus de 2200 visiteurs uniques, en lien avec la déclaration obligatoire en France (1900 visiteurs) et d'autres pages qui montrent à la fois l'effet mobilisateur du registre R-nano en France et le besoin d'en savoir plus encore insatisfait par cet outil.

La page « abonnements » a été visitée par près de 700 personnes, ce qui correspond environ au cumul des deux pages des Lettres (497 pour le n° de décembre 2013 et 333 en juillet 2014). Cela s'est traduit par un **gain de 500 abonné-e-s sur l'année 2014**.

En janvier 2015, un compteur en bas de page a été ajouté à quelques-unes de ces pages les plus lues, compilant le nombre de visites depuis leur création.



39 pages vues + de 500 fois

veillenanos.fr en 2014	Pages vues	Consultations uniques
PagePrincipale	10504	6826
RecensementsProduitsNano	3900	2292
DeclarationObligatoireNanoFrance	2597	1899
EnjeuxAlimentation	2298	1565
ReglementationNanoAlimentationEurope	2123	1615
QuellesNanoAlimentation	1969	1582
EthiquetageNano	1885	1297
NanoTechnologies	1828	1293
ReglementationCosmetiquesEurope	1752	1327
PetitionDanoneNTIO2YaourtsALaGrecque	1694	1292
PenNanoInventoryMajOct2013	1379	1000
AgendaNano	1350	827
RegistreNanoproduitsEurope	1177	695
NanoAlimentation	1159	708
Risques	1126	716
ActualiteS	1069	811
Mars2014MajInfoConsommateursNanoAlim	988	739
NanoActeurs	986	607
BilanDeclarationObligatoire20122013	968	701
GouvernancE	949	580
Debut2014MajInfoConsommateursNanoAlim	905	633
AbonnementT	897	687
EnjeuxSante	842	555
EnjeuxCosmetiquesS	820	579
NanomateriauxEnvironnement	815	630
EvalRisquesNanoAnsesAvril2014	756	490
RisquesNanoArgent	725	452
BioAvecOuSansNano	698	602
BilanDeclarationObligatoire20132014	695	447
DefinitionNanomateriauxCommissionEurop	688	557
NanoProduits	676	444
LettreVeilleNanos0089EteAutomne2013	643	497
NanomateriauxSanteTravailBiblio	624	396
NanoCremesSolairesEte2011	623	495
NanoPnse2Pnse3	608	422
NanoAlimentationRisques	600	473
DebatPublicNationalNanoFrance20092010	564	450
TousLesNumerosLettreVeilleNanos	563	418
LettreVeilleNanos0100112014Juillet	528	333

- Les réseaux sociaux

Notre compte **Twitter** compte **500 abonnés fin 2014**.



À partir de juin 2014, nous avons relié notre compte **Facebook** à notre compte Twitter, afin de toucher une audience plus large et plus jeune. Le compte n'est toutefois pas animé de façon active et sa fréquentation s'en ressent.



Avicenn
Les enjeux
des nanosciences
et des
nanotechnologies
<http://avicenn.fr>

Avicenn
@VeilleNanos

Une veille citoyenne pour permettre aux citoyens et à la société civile de s'informer et prendre part aux débats et décisions concernant les nanos

France

veillenanos.fr

- Plus de vingt nouveaux relais institutionnels ou médiatiques

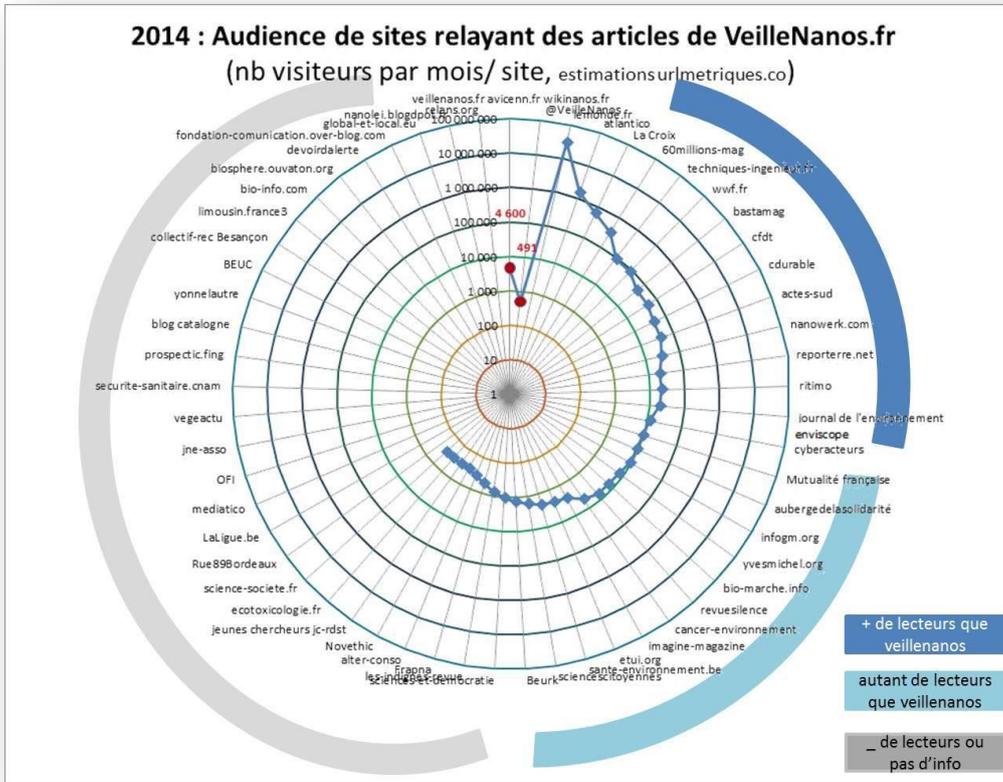
Nos travaux ont été relayés par un nombre accru de sites, média en ligne, blogs, comptes twitter, etc. extérieurs aux nôtres²⁸, parmi lesquels 25 nouveaux médias, dont les modèles économiques sont différents du nôtre.

Ces relais peuvent être à privilégier en 2015 pour les solliciter comme membres associés.



²⁸ Voir la rubrique dédiée sur le site <http://avicenn.fr/...NosRelais>

15 de nos relais ont plus de 10000 visites par mois, une douzaine ont une audience du même ordre que nous (entre 1000 et 10000 visites par mois), et les autres sont moins visibles ou bien l'information n'est pas disponible.



En outre, certains médias sont abonnés et réagissent quand on les alerte, mais pas nécessairement sous forme de relais (i.e sans citer Avicenn comme source d'information). C'est le cas d'Actu-environnement.com qui reçoit 250800 visites par mois et dont un membre est abonné à veillenanos. Un exemple parmi d'autres : en mai 2014, la [source veillenanos est citée dans une brève mais disparaît dans l'analyse](#). Paradoxe de nos publications en creative commons, que certains citent en reproduction interdite...



- Autres relais : les pôles de compétitivité

En 2014, la chargée de mission « Risques Chroniques et émergents » au sein du **Pôle de Compétitivité RISQUES** d'Aix-en-Provence nous a dit lire régulièrement et utiliser nos lettres Veillenanos dans le cadre de son travail sur les nanomatériaux.

La participation au projet régional chercheurs-citoyens **NANOSCOOPE**²⁹ (Icam, Isen, Avicenn) nous met en relation avec plusieurs pôles de compétitivité à Lille (Maud, Up-TEX, i-Trans, Team2 et NSL) et avec le C'Nano Nord Ouest, dont Cosmetic Valley à Orléans.

Animation de la vie de l'association

En 2014, nous avons d'avantage répondu à des sollicitations dans des lieux d'échange ou de décision aux échelles européenne, nationale et régionale, et limité les réunions de notre association, en recourant d'avantage à des échanges à distance (par téléphone, mail, visioconférences).

L'Assemblée générale de mars a été suivie de la **publication de la consultation 2014**

En avril nous avons participé à **une rencontre inter-associations** à la Fondation pour le Progrès de l'Homme (FPH) lancée par Fred PRAT et relayée par la Fondation Sciences citoyennes (FSC) sur les modes de financement des veilles citoyennes.

En novembre une réunion entre adhérents et membres associés AVICENN a été organisée à la Maison des associations du 11ème à Paris.

²⁹ Voir le descriptif dans la sous-catégorie « Etudiants, enseignants, chercheurs » de notre rubrique - [Réponses aux questions posées par différents acteurs](#) _12

Moyens humains et financiers

Les moyens financiers

Les ressources par cotisations des adhérent-e-s et membres associés représentent 3700 euros en 2014.

Les autres ressources obtenues en 2014 proviennent :

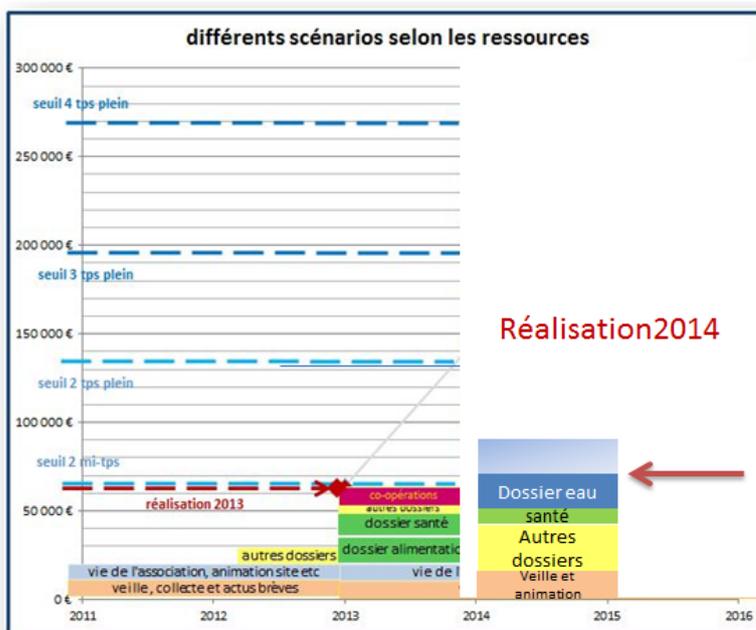
- de la Fondation de France
- du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR) :
 - d'une part sur la réserve parlementaire (programme 150)
 - d'autre part pour l'action sur l'eau (MENESR programme 172)
- du Ministère de l'écologie (MEDDE)
- de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA)



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE



- Un modèle économique 2014 avec plus de 60% de fonds publics

- **61% des ressources d'Avicenn en 2014 proviennent d'acteurs publics** : MENESR, MEDDE, ONEMA.
- Les dons privés sont de l'ordre de 16% (essentiellement la Fondation de France).
- Les cotisations couvrent 4% et les réserves pré-affectées 19% des besoins.

Modèle économique dépenses 2014	
taux de ressources publiques	61%
taux de dons privés	16%
taux de cotisations de l'année	4%
taux de réserves pré affectées	19%
	100%

- La contribution financière citoyenne d'Avicenn

La contribution citoyenne d'Avicenn est d'abord dans la réalisation de la veille et dans la reconnaissance de l'utilité pour différents publics. Comme tous, l'association contribue aussi financièrement aux actions collectives.

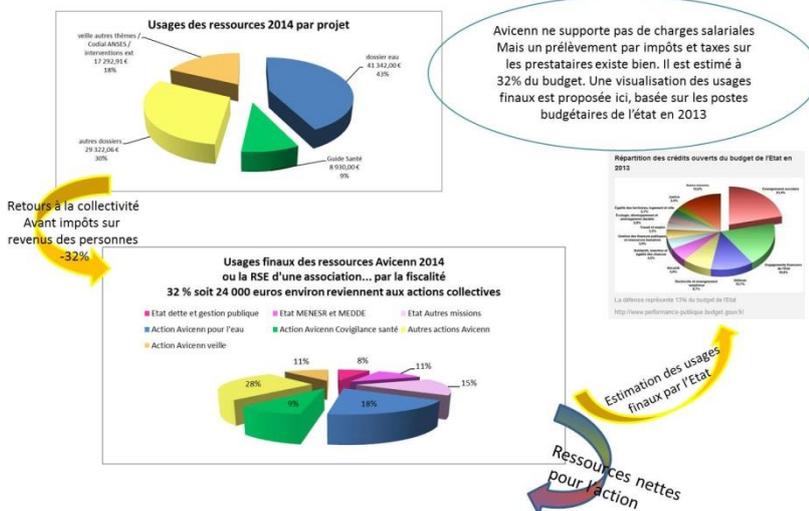
Les dotations retournent pour 32 % à l'État sous forme de taxes. Dans un esprit curieux, citoyen et pratiquant la traçabilité... nous avons utilisé la structure des dépenses de l'État pour estimer d'une part les ressources nettes et d'autre part la contribution de notre activité au financement d'actions publiques. La fiscalité est un indicateur de notre responsabilité sociale et environnementale...

La figure montre que 24 000 € retournent à la collectivité, et on peut estimer que :

- la contribution à la réduction de la dette publique et à la gestion de l'état sera de l'ordre de 5000 €
- environ 8 000 € retourneront aux Ministères qui nous aident
- que environ 10 000 € seront destinés aux autres missions de l'État

Etat dette et gestion publique	5 461 €	retour en impôts et taxes
Etat MENESR et MEDDE	7 914 €	
Etat Autres missions	10 705 €	

FLUX FINANCIERS 2014



En 2014, Avicenn a été reconnue d'intérêt général ; pour autant, elle ne peut délivrer de reçus fiscaux : nous remercions tous les adhérent-e-s et membres associés de ne pas réclamer de déduction d'impôts au titre de veilleurs citoyens, de participer ainsi à la réduction des niches fiscales et à la résorption de la dette publique.

- Les engagements de projets pour 2015

Notre feuille de route est relativement cadrée par les conventions obtenues selon nos actions de veille sur tous les enjeux et les projets thématiques :

- Le soutien de l'**Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA)** pour l'action « nano et eau »³⁰. L'édition d'un document co-signé Avicenn et ONEMA, dont l'édition serait prise en charge directement par l'ONEMA, ferait l'objet d'une demande de renouvellement de soutien financier à l'ONEMA, courant 2015 pour 2016.
- Le soutien du **Conseil Régional Rhône Alpes** pour le projet « Covigilance Risques Nanomatériaux et Santé – Environnement »³¹
- La participation au programme NANOSCOOPE³² à la demande de l'ICAM qui reçoit un soutien **du Conseil régional Nord Pas-de-Calais**.

³⁰ Voir le descriptif dans la catégorie [Démarrage de l'action « nano et eau »](#) 10

³¹ Voir le descriptif dans la catégorie [Approfondissement de l'action « nano et santé »](#) 9

³² Voir le descriptif dans la sous-catégorie « Etudiants, enseignants, chercheurs » de notre rubrique [- Réponses aux questions posées par différents acteurs](#) 12

- Trésorerie prévisionnelle 2015 établie au 11/02/2015

Les ressources certaines sont à ce jour

- deux versements de 5000 € par le Conseil régional Rhône Alpes, le second pour régler l'impression du guide au plus tard début 2016, pour le diffuser en partie lors du congrès bisannuel de médecine du travail (à Paris en juin 2016)
- 30 000 € par le ministère de l'écologie à réception de notre évaluation 2014
- 10 000 € de la Fondation de France (fin de la convention pluriannuelle)

Nous continuons la recherche de nouveaux financements, l'objectif étant de garder 10 000 € au 31 décembre 2015, à affecter aux opérations du 1^{er} trimestre 2016.

Notre **piste la plus sérieuse fin** 2014 est la coopération avec **l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques** (ONEMA).

Des demandes de renouvellement seront tentées auprès des financeurs actuels et il nous faudra anticiper les demandes auprès d'autres financeurs potentiels ainsi que pour la réserve parlementaire courant 2015 pour 2016.

La collecte de 3000 euros de renouvellement de cotisations d'adhérent-e-s et membres associés est en cours.

Le tableau suivant indique donc une prise en compte des jours disponibles de l'équipe permanente tous rémunérés au 1^{er} trimestre, puis une dégressivité prudente, avec comme tous les ans de possibles retards de paiement... Sans nouveaux financements, les 5000 euros de dépenses inscrites ici en décembre devraient être fléchés pour l'imprimerie, afin de réserver 10 000 euros pour tenir le 1^{er} trimestre 2016.

De la nécessité d'inscrire l'information dans la durée... et de financements dédiés

Mieux informer les citoyens sur les nanotechnologies : c'est l'une des préconisations du rapport intitulé « Le déploiement industriel des nanotechnologies et de la biologie de synthèse sur les territoires, précurseur des manufactures du futur » remis en décembre 2013 aux ministères de l'économie, de la défense, de l'agriculture, de l'écologie, de la recherche par les organes de conseil rattachés à ces ministères et rendu public en mars 2014.

Les auteurs rajoutent : « ***Les actions menées en matière d'information, de concertation ou de débat avec la société ne portent généralement leurs fruits qu'à condition d'être établies dans la durée*** ».

Avicenn souscrit pleinement à cette considération extraite du rapport : **l'information indépendante et transversale sur un sujet aussi vaste et complexe que celui des nanotechnologies et des nanomatériaux nécessite des ressources pérennes !**

Tableau trésorerie établi au 5/03/2015

	1-janv.-15	1-févr.-15	1-mars-15	1-avr.-15	1-mai-15	1-juin-15	1-juil.-15	1-août-15	1-sept.-15	1-oct.-15	1-nov.-15	1-déc.-15
solde début période	35 148,36	26 964,67	19 625,00	19 616,40	12 420,80	35 225,20	38 029,60	32 654,00	27 278,40	21 902,80	16 527,20	11 151,60
recettes attendues cotisations adh et mb	155,00	380,03	3 065,00									
recettes attendues dons subventions			5 000,00		30 000,00	10 000,00						5 000,00
total des entrées	155,00	380,03	8 065,00	-	30 000,00	10 000,00	-	-	-	-	-	5 000,00
dépenses rémunérations	7 698,00	7 698,00	7 698,00	6 820,00	6 820,00	6 820,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
autres dépenses FRAIS DEPLT												
autres dépenses frais bancaires	7,30	7,30	7,30	7,30	7,30	7,30	7,30	7,30	7,30	7,30	7,30	7,30
autres dépenses	633,39	14,40	368,30	368,30	368,30	368,30	368,30	368,30	368,30	368,30	368,30	368,30
total des sorties	8 338,69	7 719,70	8 073,60	7 195,60	7 195,60	7 195,60	5 375,60					
Solde de la période	- 8 183,69	- 7 339,67	- 8,60	- 7 195,60	22 804,40	2 804,40	- 5 375,60	- 5 375,60	- 5 375,60	- 5 375,60	- 5 375,60	- 375,60
Solde final	26 964,67	19 625,00	19 616,40	12 420,80	35 225,20	38 029,60	32 654,00	27 278,40	21 902,80	16 527,20	11 151,60	10 776,00

Les compétences humaines

En 2014, le travail de l'équipe permanente a été réparti comme suit :

Activités de l'équipe permanente rémunérées en 2014	
dossier eau	61
Guide Santé	29
autres dossiers	93
veille autres thèmes / Codial ANSES / interventions ext	53
total en jours	236

L'ensemble atteint l'équivalent de 236 journées rémunérées, soit **un peu plus de 2 mi-temps** cette année, répartis en :

- 100 jours pour **Danielle Lanquetuit**, agronome médiateur en environnement, responsable des missions de gestion et d'animation des réseaux et partenariats
- 136 jours pour **Mathilde Detcheverry**, diplômée de Sciences Po Paris, qui alimente la veille sur <http://wikinanos.fr> et assure la rédaction du site <http://veillenanos.fr> et de la newsletter associée VeilleNanos.



Le débat Prospective 2015-2020 lors de l'Assemblée générale du 5 mars 2015

enjeux en pesant sur la gouvernance... mondiale, en éclairant les impacts des recommandations. Nos actions sont diversifiées par leur rythme : veille quotidienne, dossiers ou événements ponctuels et sont décrites en 8 niveaux, de 1 pour réalisation interne par Avicenn, à 8 lorsque un acteur relais s'investit complètement et durablement auprès d'un public impacté :

- 8 Passage de relais
- 7 Présence Avicenn dans lieu de fabrication de décisions
- 6 Édition co-signée
- 5 Coopération
- 4 Interviews ou TV
- 3 Participation à des colloques
- 2 Dossier en ligne
- 1 Veille actualité



Les opérations réalisées ou projetées peuvent être ainsi schématisées : depuis le débat public en 2009, nous avons réalisé les dossiers (niveau 2) environnement en 2011, alimentation en 2012, les étapes 1 à 6 sont en route pour le dossier santé avec l'édition du guide en 2016, on espère mener les étapes 1 à 7 sur le thème de l'eau avec une édition soutenue par l'ONEMA pour aider aux décisions publiques, et un enjeu nouveau, par ex sur la sécurité surveillance, armement pourrait être envisagé sur la période 2016 – 2020, avec des niveaux à explorer.

Les projets sont de différents niveaux

- des améliorations sont souhaitées dans l'organisation des sites, le recueil, le traitement et la diffusion d'informations avec la participation des veilleurs bénévoles,
- des priorités stratégiques sont faites dans la réalisation de dossiers et dans la mobilisation d'acteurs relais diversifiés sur la période 2015 à 2020:

Nos actions engagées sont en phase avec les centres d'intérêts prioritaires des lecteurs qui se sont exprimés lors des consultations. Nos priorités : Agriculture en complément des actions sur environnement, alimentation et eau engagées en 2015, et à partir de 2016 Sécurité et armement, Économie et géopolitique, Toxicologie et Métrologie.

La typologie des abonnés comparée aux cibles des mailings nous renseigne sur les acteurs mobilisés, lecteurs passifs ou veilleurs actifs.

Nous prévoyons d'intensifier l'information auprès de certains acteurs :

- acteurs de santé (au travail).

- acteurs de la gestion de l'eau (suites avec ONEMA en 2016)
- acteurs de l'agriculture
- acteurs des décisions publiques : ONG (consommation et environnement), autres veilles citoyennes en France et en Europe, des élus locaux et nationaux
- relais scientifiques : R31³³, c'nanos, CCSTI et pôles de compétitivité

Avec des acteurs de santé

La notation "Néthique" pratiquée par Avicenn sur les sites de prévention santé au travail montre la marge de progrès pour rendre les questions « nanos » visibles. Pour augmenter l'info nano sur les sites de prévention Santé au travail, le CMIE, avec AVICENN, pourra donner de la visibilité au guide santé édité fin 2015 avec le soutien du Conseil Régional Rhone Alpes et du CMIE, en participant au colloque de médecine du travail en 2016 à Paris (CMIE et Avicenn ont déjà communiqué ensemble à ce colloque en 2012 à Clermont Ferrand, le suivant ayant été à Lille en 2014).

Avec des acteurs de l'eau

après la phase 2015 engagée pour répondre aux questions de l'ONEMA, avec le soutien financier aussi du MEDDE, nous prévoyons une suite opérationnelle pour impliquer des animateurs locaux de S.A.G.E. (schémas d'aménagement et de gestion des eaux) qui ont des réunions de concertation dans le cadre des 6 agences de l'Eau. Une expérience de démonstration de traçabilité et de "géovigilance" à partir de magasins (grandes surfaces) d'un territoire en amont d'une ressource en eau est mise en perspective : une GMS peut-elle renseigner les acteurs de l'eau en produisant une cartographie des ventes de produits contenant des nanos à partir des codes barre des étiquetages et des codes postaux des acheteurs ? Un contact exploratoire avec la chaîne LECLERC reste à concrétiser. Le but est de passer le relais aux acteurs territoriaux pour réaliser, si nécessaire, des observatoires collectifs ciblés, pour des nanos objets "à enjeux" vis à vis des pronostics de risque de pollution ou de santé publique, comme cela existe en agriculture pour la gestion des nitrates et des produits phytosanitaires.

Avec des acteurs de l'agriculture

Cet enjeu est à l'articulation des questions déjà documentées sur l'environnement, l'alimentation et l'eau. Parmi les 44 firmes commercialisant des produits pour les cultures, 7 se sont senties concernées en 2014 par la déclaration au R-nano pour des usages en agriculture. Parmi ces 7 firmes, 4 sont aussi fournisseurs pour des produits espaces verts et jardins. Une partie des 700 distributeurs (500 négociants et 200 coopératives environ) en relation avec les agriculteurs ont ainsi eu connaissance de l'existence de "nano" dans les

³³ <http://veillenanos.fr/wakka.php?wiki=R31Nano> Le Réseau R31 mis en place en octobre 2010 par l'ANSES regroupe 31 acteurs

produits qu'ils commercialisent. Parmi les 300 matières actives autorisées, formulées en 3000 spécialités commerciales, nous avons pu identifier une quarantaine de produits concernés par la déclaration R-nano. Une partie concerne l'usage d'argiles synthétiques ("nanoclay") modifiant la disponibilité de la matière active dans un but de limiter les rejets dans l'environnement. Il est important de clarifier les promesses, les bénéfices et les risques en dialoguant avec tous les acteurs, car les utilisateurs finaux (agriculteurs) n'ont pas d'information à ce sujet et leurs pratiques sont "impactées" malgré eux.

Nous prévoyons de mobiliser des relais (dans un premier temps le Courrier de l'Environnement de l'Inra lu par des chercheurs, ainsi que wikiagri lu par des agriculteurs), puis des Instituts techniques agricoles, l'association française d'agronomie (Afa), voire le crédit agricole (qui a publié un article sur les nanos dans l'alimentation), la coopération agricole (que nous avons déjà informée), les chambres d'agriculture etc..., de rassembler un co-financement à la fois participatif et institutionnel, de mener à bien la co-rédaction et la publication sur veillenanos puis sur différents supports et poursuivre par l'élaboration d'un plan de diffusion du dossier agriculture. Des fiches co-rédigées par plusieurs acteurs en binôme avec Avicenn et adaptées aux différents publics sont un objectif à atteindre. C'est sans doute avec l'Afa, lieu de débat interprofessionnel, que l'on pourrait organiser un ou plusieurs ateliers de rédaction multi-acteurs.

Avec des acteurs des décisions publiques : ONG et élu-e-s

Augmenter la capacité d'organisations citoyennes est un élément de la fabrique des décisions publiques pour une gouvernance démocratique des développements ou des moratoires ciblés sur diverses nanosciences et nanotechnologies.

Nous prévoyons de poursuivre notre action vers deux publics :

- **Avec des acteurs des décisions publiques : ONG consommation et environnement et autres veilles citoyennes**

Le courrier des lecteurs montre le besoin d'informations orientées vers les consommateurs pour opérer un passage de relais aux associations de consommateurs et aux associations environnementales. Des ONG, des élu-e-s et des citoyens ont utilisé nos réponses à la consultation européenne sur l'utilité d'un registre des produits « nanos » pour prendre part à cette consultation ou enrichir leur plaidoyer pour un meilleur encadrement des nanomatériaux.

En participant aux instances nationales qui ne communiquent pas de compte rendu, Avicenn veille à rendre compte des jeux d'acteurs, des propositions entendues ou imaginées par notre réseau.

Pour augmenter la réactivité d'ONG de citoyens et d'élue-s lors de consultations, nous prévoyons :

- de poursuivre l'aide aux ONG qui veulent organiser des débats par la réalisation de nos dossiers avec extraction thématique des fiches de notre site "à la demande", ce qui peut

représenter du temps non négligeable. Si on veut composer des documents personnalisés, il faudrait lier ce service à une adhésion à tarif adapté.

- un programme de co-opération pour des réunions téléphoniques avec nos lecteurs actifs et des représentants d'ONG de consommateurs. Après une opération expérimentale basée sur le courrier des veilleurs reçu en 2014-2015, nous rechercherons un co-financement pour développer avec des journalistes d'autres organisations de consommateurs **une émission radio ou TV régulière, qui pourrait être une plateforme commune à d'autres veilles citoyennes.**

Ces projets seraient à présenter au Ministère de la consommation³⁴.

Nous prévoyons aussi d'améliorer l'attractivité de supports de communication, notamment avec un habillage plus professionnel de la lettre en sollicitant un prestataire graphique. Ce volet concerne aussi la co-opération avec des acteurs scientifiques.

- **Avec des acteurs des décisions publiques : avec des élu-e-s**

L'analyse de l'année parlementaire 2014 indique que le redéploiement budgétaire vers le volet grenoblois de Nano2017 est le fait marquant, ainsi qu'un soutien à la nanomédecine. Veillenanos est peu utilisé par les élu-e-s députés et membres de l'OPECST.

- Béatrice Janiaud, représentante de FSC membre associé d'Avicenn, a été conseillère régionale EELV à Grenoble. Elle propose dans un premier temps de rencontrer Michèle Bonneton, députée EELV membre de la commission économie de l'Isère

- Pour impliquer tous les courants politiques, nous prévoyons d'utiliser la plateforme Parlement Citoyen³⁵ pour un projet de loi sur la transparence des nanos (évolution du R-nano vers un dispositif plus proche du registre des produits phytosanitaires par ex).

Ce projet serait argumenté pour des demandes de réserve parlementaire en 2015 pour 2016.

- Le positionnement d'Avicenn dans la géographie des acteurs³⁶ montre notre impact au niveau des instances nationales en France. Notre rôle de pôle de ressources **auprès d'ONG européennes** sera poursuivi avec notre membre associé CIEL Center International for Environmental Law, avec David Azoulay comme interlocuteur francophone. Compte tenu des implications environnementales, **ce point pourrait être argumenté auprès du MEDDE et pour les demandes de réserves parlementaires.**

- Nous aimerions solliciter Élise LUCET³⁷ pour documenter un reportage sur l'économie et la géopolitique des nanos sans écarter la biologie de synthèse (NBIC) et mettre en lumière certains pays qui ne communiquent pas mais font beaucoup...

³⁴ <http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/consommation>

³⁵ <https://www.parlement-et-citoyens.fr/>

³⁶ <http://veillenanos.fr/wakka.php?wiki=NanoActeurs>

³⁷ <http://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-2/cash-investigation/>

Avec des acteurs scientifiques

Des scientifiques participent directement et indirectement aux analyses d'Avicenn. Nous dialoguons avec des personnes ressources pour valider nos analyses. Certains ne souhaitent pas apparaître comme co rédacteurs, par prudence vis-à-vis des journalistes et aussi parce que le débat public a laissé un traumatisme chez beaucoup d'entre eux. La science est donc bien incluse dans nos travaux. Cependant le besoin de rendre audibles nos questionnements auprès des chercheurs impliqués nous conduisent à prévoir de nouvelles actions.

Avicenn, le Collectif citoyen Nanotechnologies du Plateau de Saclay et la Fondation Sciences Citoyennes ont la volonté de traiter d'avantage les interactions réciproques entre science et société : les recherches dans le domaine des nanotechnologies sont souvent axées sur des promesses, les études sociologiques sont aussi souvent menées pour légitimer la technologie. Les chercheurs manquent de recul sur l'impact de leurs travaux en dehors de leur spécialité. Avicenn réalise un travail de collecte, analyse et diffusion de sciences et veut porter cela à connaissance des CCSTI notamment, des C'Nano et du R31.

- Pour engager les veilles scientifiques à intégrer les questions citoyennes, nous prévoyons dans un premier temps un déploiement de nos outils numériques pour les mettre en cohérence avec les pratiques de veille d'autres acteurs comme l'AMCSTI et le réseau des CCSTI et l'OMNT. Le but est de mieux "réseauter" sur les réseaux sociaux numériques, avec l'aide des CCSTI. Ce volet de co-opération sera détaillé dans la demande 2015 au MENESR en intégrant le volet amélioration graphique de la lettre.
- Nous prévoyons un planning de participation à des colloques organisés par des acteurs scientifiques pour nous documenter et faire connaître les enjeux que nous décryptons (dont les rencontres C'Nano Rhone Alpes 15 et 16 juin 2015 à Lyon, le congrès de l'AMCSTI, ...)
- Nous prévoyons de pouvoir participer comme intervenants dans des journées organisées par d'autres acteurs (colloques, formations) comme c'est déjà le cas avec la co-opération Nanoscope avec l'ICAM de Lille. Nous souhaitons concrétiser les pistes évoquées avec Techniques de l'Ingénieur.
- Nous souhaitons réaliser en co-production avec l'AMCSTI un guide pour les CCSTI, des fiches thématiques avec extraction de nos sites pour réaliser des formats adaptés aux CCSTI (MYVEILLENANOS en co rédaction).

Ces perspectives avec les scientifiques action seront présentées au MENESR pour 2015-2016 : **MédiaScion-Nano, Médiation et co-construction d'information pour la reprise du dialogue entre citoyens et chercheurs sur les enjeux sociétaux des nanotechnologies et nanomatériaux.**

Annexes

Annexe 1 : Liste des articles d'actualité publiés en 2014 sur veillenanos.fr³⁸ :

France :

- Evaluation des risques liés aux nanomatériaux : l'ANSES préconise un encadrement renforcé, 15 mai
- Quelle place pour les nanos dans le Plan National Santé Environnement 3 (PNSE3) ?, 25 septembre
- Bilan 2014 de la déclaration des "substances à l'état nanoparticulaire" ! - Du mieux en matière de transparence et de traçabilité... mais la marge de progression reste grande !, 12 novembre

Europe :

- La mention [nano] figurera-t-elle ou non sur les étiquettes des produits alimentaires fin 2014 ?, 17 février
- Le Parlement européen défend l'obligation d'étiquetage [nano] pour les produits alimentaires, 12 mars
- Encadrement des nanomatériaux en Europe : des ONG publient une position commune, avril
- Vers un registre communautaire des nanoproduits sur le marché européen ? La consultation de la Commission est ouverte jusqu'au 5 août 2014, mai
- Nanoargent : le point sur ses effets sur la santé, l'environnement et la résistance antimicrobienne, 16 juin
- Après la France, le Danemark oblige les industriels à déclarer les nanomatériaux qu'ils produisent ou importent, 24 juin

International :

- Une pétition sème le trouble sur l'utilisation de nano dioxyde de titane dans les yaourts, 5 juin

³⁸<http://veillenanos.fr/...ActualiteS>

Annexe 2 : Liste des nouvelles fiches créées en 2014 sur veillenanos.fr :

Rubrique Gouvernance :

Europe

- Vers un registre des nanoproduits sur le marché européen ?
- Les différents (projets de) registres nano nationaux
- 2014-2015 : La révision de la définition du terme "nanomatériau" par la Commission européenne
- Vers un encadrement des nanomatériaux par le Règlement CLP ?
- NANoREG, "approche européenne commune aux tests réglementaires des nanomatériaux"

International

- L'étiquetage des nanomatériaux
- Quelles informations sur les nanomatériaux dans les fiches de données de sécurité (FDS) ?
- Le TAFTA et les nanos : quels enjeux ?
- Le Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) est-il applicable aux nanomatériaux ?
- Les nanotechnologies et nanomatériaux vus par les assurances
- La déclaration obligatoire des nanomatériaux en Belgique
- La déclaration obligatoire des nanomatériaux au Danemark

Les autres fiches de la rubrique sont accessibles sur
<http://veillenanos.fr/...GouvernancE>

Rubrique Environnement :

- Nano et Agricultures : Bibliographie
- Nano et Eaux : Bibliographie
- Quels effets des nanomatériaux sur la faune et la flore aquatiques ?

Les autres fiches de la rubrique sont accessibles sur
<http://veillenanos.fr/...Environnement>

Rubrique Acteurs :

- **France** : Les nanos à l'ANSES
- **Europe** : L'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) et les nanos

Les autres fiches de la rubrique sont accessibles ici :
<http://veillenanos.fr/wakka.php?wiki=NanoActeurs>

Rubrique Santé / Santé au travail

- Le programme EpiNano, dispositif de surveillance épidémiologique des travailleurs potentiellement exposés aux nanomatériaux
- Quelles informations sur les nanomatériaux dans les fiches de données de sécurité (FDS) ?

Les autres fiches de la rubrique sont accessibles ici :
<http://veillenanos.fr/wakka.php?wiki=EnjeuxSante>

Rubrique Risques :

- Risques associés aux nanotubes de carbone
- Risques associés au nanoargent
- Risques associés au nano dioxyde de titane

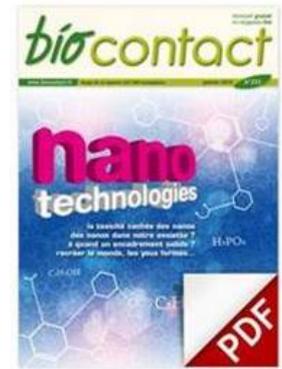
Les autres fiches de la rubrique sont accessibles ici :
<http://veillenanos.fr/wakka.php?wiki=RisQues>

Annexe 3 : Autres documents complémentaires disponibles sur demande

- Dossier de présentation du projet Co-vigilance Santé
- Etat d'avancement du Guide Santé fin 2014
- Proposition d'action Nano et Eau
- Etat d'avancement du dossier Nano et Eau fin 2014
- Lettres VeilleNanos de juillet et décembre 2014

Annexe 4 : Interview de l'équipe permanente donnée en novembre 2014 et publiée dans le magazine Biocontact de janvier 2015

A quand un encadrement solide ?



Nous manquons dramatiquement de recul pour répondre aux inquiétudes légitimes des citoyens quant aux nanomatériaux. La réglementation et ses lacunes sous forme de questions-réponses.

On entend souvent dire que les nanomatériaux sont partout, est-ce vrai ?

En effet, les nanomatériaux manufacturés sont présents partout ou presque... en tout cas, dans de nombreuses catégories de produits : cosmétiques, aliments, pesticides et engrais, vêtements, électroménager, équipements de sport, peintures, ciments, vitres, voitures, etc.

Peut-on savoir où ils se cachent exactement ?

Il est difficile de le savoir précisément. Il existe bien différents inventaires de produits contenant des nanomatériaux, qui comptabilisent entre 500 et 1 000 produits sur le marché européen. Mais ces inventaires sont, pour la plupart, élaborés par des organisations non gouvernementales à partir de déclarations des fabricants ou d'hypothèses sur la composition des produits, souvent sans vérification possible faute de moyens financiers, humains et/ou techniques suffisants. L'été dernier, une pétition a été lancée contre la présence supposée de dioxyde de titane (TiO_2) nano dans les yaourts à la grecque de Danone... qui a démenti l'information. Les auteurs d'un inventaire américain de référence sur les nanos ont retiré ces yaourts de leur inventaire. Ces yaourts contiennent-ils vraiment du nano TiO_2 ? Impossible de le vérifier, puisque les outils actuels de détection des nanoparticules ne sont pas assez performants.



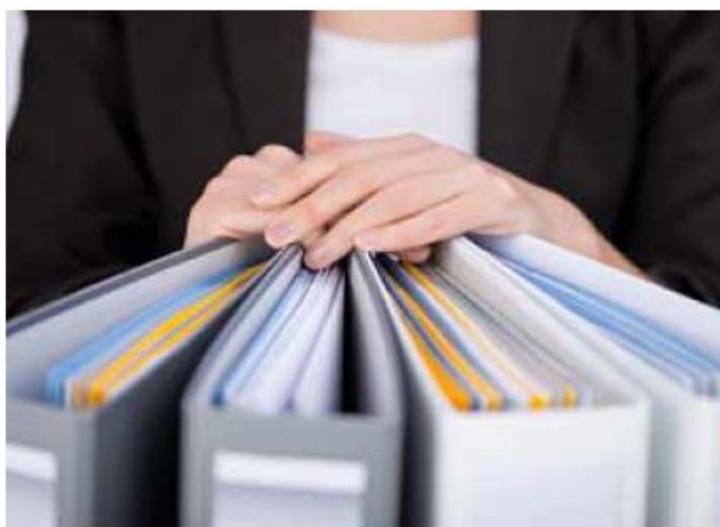
© Cyril Comtat/Fotolia

De plus en plus de voix s'élèvent pour exiger que les nanomatériaux soient soumis à une demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM).

Certains sont étiquetés cependant ?

Il est vrai que l'étiquetage des nanomatériaux de moins de 100 nanomètres dans certains produits est obligatoire en Europe : pour les cosmétiques et les biocides depuis 2013. L'alimentation devait être concernée à partir de décembre 2014... mais la pression des lobbies de l'agroalimentaire retarde l'entrée en vigueur de cette mesure.

En outre, du fait des définitions très restrictives des nanomatériaux, ces obligations d'étiquetage ne sont pas toujours appliquées ni contrôlées car les autorités ne disposent pas des moyens pour vérifier leur mise en œuvre ni pour mesurer les nanoparticules dans les produits.



© contrastwerkstatt/Fotolia

La France est le premier pays à avoir rendu obligatoire, depuis 2013, la déclaration par les entreprises des nanomatériaux qu'elles importent ou produisent. Mais pas les produits finis...

Les fabricants ne sont-ils pas censés les déclarer, en France tout au moins ?

La France est en effet le premier pays à avoir rendu obligatoire, depuis 2013, la déclaration par les entreprises des nanomatériaux qu'elles importent ou produisent. Mais le registre R-Nano qui en est issu ne permet pas d'identifier les produits finis et commercialisés contenant les nanomatériaux déclarés, ni de connaître les quantités de nanomatériaux utilisés pour chaque secteur (cosmétique, alimentation, etc.). A titre d'exemple, on sait qu'en 2014 64 % des déclarations remplies mentionnaient, parmi les usages déclarés, le secteur « agriculture, sylviculture et pêche »... mais cela ne nous donne en fait aucune indication fiable sur la quantité de nanomatériaux utilisés dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche !

Autre limite : le registre R-Nano n'intègre pas les nanomatériaux qui sont intégrés aux produits finis confectionnés à l'étranger avant d'arriver en France (soit une très grande partie des produits commercialisés sur le marché français !), ni les nanomatériaux censés rester attachés aux produits auxquels ils sont incorporés (comme le nano-argent dans les vêtements anti-odeurs... dont il a été pourtant été démontré qu'il se détache des textiles lors des lavages).

Un registre européen des nanomatériaux et des produits de consommation comportant des nanomatériaux a été demandé par de nombreuses ONG, des syndicats, certains Etats membres (dont la France) et le Parlement européen. En face, les lobbies font pression pour qu'il ne voie pas le jour. La Commission européenne, qui a traîné des pieds jusqu'à présent, devrait se prononcer dans les prochaines semaines.

Pourquoi cette réticence à encadrer ?

L'argument principal des industries chimiques est celui qu'on entend

sur d'autres dossiers comme le gaz de schiste ou le nucléaire : ce registre nuirait selon eux à la compétitivité et l'innovation des entreprises. Le risque économique à court terme et la protection de leur image sont jugés prioritaires par rapport à la protection de la santé publique et de l'environnement.

Selon ces acteurs, beaucoup de nanomatériaux sont commercialisés depuis des années sans qu'il y ait eu de problèmes avérés. Mais l'absence d'informations sur leur présence dans les produits commercialisés rend quasiment impossible l'identification des éventuels problèmes causés par ces nanomatériaux... ce qui ne signifie pas pour autant qu'ils n'existent pas et/ou qu'ils ne s'intensifieront pas avec l'extension des usages et des volumes de nanomatériaux commercialisés ! D'où la mobilisation de certaines organisations de la société civile qui rappellent que l'absence de preuve de risques ne constitue en aucun cas une preuve de l'absence de risques ! De plus en plus de voix s'élèvent pour exiger que les nanomatériaux soient soumis à une demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM), imposant qu'ils soient testés sur le plan toxicologique, pour mettre fin à la commercialisation anarchique de ces produits.

Il n'y a donc aucune réglementation pour protéger les consommateurs, les travailleurs et l'environnement ?

Les réglementations européennes actuelles sont largement insuffisantes au vu des propriétés nouvelles qui apparaissent à la taille nano et des risques qui y sont potentiellement associés. Les agences environnementales et sanitaires manquent cruellement d'informations

sur les nanomatériaux commercialisés (nature, quantité, dangers) et ne sont pas en mesure d'informer ni de protéger les populations et l'environnement de façon adéquate.

Des initiatives sont-elles prises en France pour pallier les faiblesses de l'action européenne ?

Des dispositifs relativement précurseurs par rapport à ce qui se passe dans les autres pays



Une fois de grandes quantités de nanomatériaux relarguées dans l'environnement, il sera trop tard pour agir efficacement.

© carolla/Photo12

sont mis en place en France mais ils ne sont cependant pas encore à la hauteur des besoins.

Concernant les travailleurs, l'Institut national de veille sanitaire (INVS) va assurer un suivi de travailleurs exposés aux nanotubes de carbone et au nano-dioxyde de titane dans le cadre du projet Epinano.

L'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) va également mener des mesures d'évaluation des risques accidentels liés aux nanos (inflammabilité, explosivité) et réaliser des campagnes de mesures de nanomatériaux à l'extérieur des sites de fabrication (c'est l'une des mesures tout récemment annoncées dans le cadre du 3^e plan national Santé-Environnement).

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a publié plusieurs rapports alertant les pouvoirs publics sur les risques et appelant à appliquer le principe de précaution, voire à interdire certains usages ou certains nanomatériaux jugés trop risqués par rapport à leur faible utilité.

Les moyens consacrés à ces actions et à ces études restent très faibles comparés à ceux déployés pour promouvoir le développement tous azimuts des nanotechnologies.

Si l'on consomme bio, est-on est à l'abri des nanomatériaux ?

D'un point de vue strictement réglementaire, nano et bio ne sont pas incompatibles. Contrairement aux OGM, il n'existe pas d'incompatibilité déclarée entre nanomatériaux manufacturés et production biologique au niveau européen. En France, la marque AB ne prévoit aucune disposition spécifique concernant les nanomatériaux manufacturés. Mais différentes organisations ou labels bio se sont engagés dans la voie d'une interdiction des nanomatériaux manufacturés dans la production biologique : en France, notamment Nature & Progrès et Ecocert, mais pour le seul domaine des cosmétiques.

Problème : dans la mesure où la détection des nanomatériaux dans les produits alimentaires et cosmétiques est très difficile, les marques sont tributaires des informations que leur livrent leurs fournisseurs et ne peuvent pas vraiment les faire vérifier. Ecocert – dont le cahier des charges vise à garantir l'absence de nanoparticules dans les cosmétiques écologiques et biologiques – avait ainsi octroyé son label à l'oxyde de zinc cosmétique « ZinClear » présenté par son fabricant Antaria Ltd. comme non nanométrique. Mais Ecocert a retiré son label après avoir appris par les Amis de la Terre Australie que cet ingrédient était en fait bien nanométrique et que l'entreprise avait même en fait pleine connaissance du caractère nano de cet ingrédient... un double langage bien éloigné des pratiques de transparence requises par la responsabilité sociale des entreprises (RSE) !

Un vrai défi pour la société

Les difficultés d'évaluer, de pronostiquer et de gérer des risques posent un vrai défi à notre société et plaident pour plus de responsabilité sociétale et environnementale de la part des chercheurs et des entreprises, des administrations, des élus, des associations, des médias et bien sûr des consommateurs qui, par le choix de produits peu transformés, peuvent contribuer à faire évoluer les choses !

Une fois que de grandes quantités de nanomatériaux seront relarguées dans l'environnement et mélangées aux quelques centaines de milliers de

substances chimiques de synthèse qui y sont déjà présents tard pour agir efficacement.

Malgré les demandes de nombreux acteurs, l'encadrement des matériaux avance à pas de fourmis et se heurte à de nombreuses difficultés. La vigilance de tous est nécessaire pour tenter de ne pas répéter les erreurs du passé (plomb, mercure, amiante, DDT, PCB, phénol, etc.).

Combien d'années seront nécessaires avant que les méthodes d'évaluation et de gestion des risques soient mises en œuvre ? Nous ne pouvons nous laisser développer la commercialisation massivement des matériaux, sans distinguer les usages potentiellement utiles des usages futiles en croisant les doigts qu'il n'y ait pas à intervenir. Bien parviendrons-nous à tirer les enseignements d'expériences passées et à agir préventivement, en connaissance de conséquence ?

En France, le travail de veille et d'information mené par l'Association de Veille et d'Information Civique sur les enjeux des nanosciences et des nanotechnologies (Avicenn) vise à accélérer la mise en œuvre de mesures d'intérêt pertinent des nanomatériaux. Les personnes sont invitées à apporter leur contribution ! ■



› Mathilde Detcheverry.

Convaincue de la nécessité d'informer les citoyens et de les associer à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques, Mathilde Detcheverry suit un parcours de sciences politiques. Elle découvre les nanos aux Etats-Unis en 2006 et choisit de se plonger dans ce domaine dont l'ampleur des enjeux sociétaux et politiques est alors largement inexplorée. De retour en France, elle participe en 2010 à la création de l'Association de veille et d'information civique sur les enjeux des nanosciences et des nanotechnologies (Avicenn) pour qui elle mène depuis une veille active sur les nanotechnologies. Elle assure la rédaction des articles de veillenanos.fr.

› Contact

Mél : redaction@veillenanos.fr



› Danielle Lanquetuit.

Agronome médiateur en environnement, elle intègre à partir de 1981 la protection de l'eau potable dans les conseils aux agriculteurs et développe le dialogue avec les gestionnaires de l'eau au niveau local et en réseau national. Elle est en charge de l'organisation de la vie associative d'Avicenn, de ses réseaux, de la structuration de la veille et des partenariats.

Annexe 5 : Point de vue de Sébastien Delpont³⁹ (BeCitizen, - Greenflex)

Sortir des controverses sur l'innovation ?

Le Monde, Sciences & Techno, du 22 septembre 2014, par Sébastien Delpont

Extraits

« Les forces en présence se divisent en deux camps : celui des organisations non gouvernementales (ONG) et lanceurs d'alerte, « marchands de peur » pour leurs détracteurs, qui tiennent un discours tranché plutôt inquiétant sur les impacts de nouvelles technologies ; et celui des industriels, « marchands de doute » pour leurs détracteurs, qui insistent sur l'absence de certitudes quant à des effets collatéraux. Face à ces deux camps, l'Etat est dans la difficile posture du casque bleu. Dans une volonté de redressement productif, il veut éviter de mettre des bâtons dans les roues des industriels, mais dès qu'un sujet résonne un peu trop fort sur le plan sociétal, il fait machine arrière pour s'aligner sur les préoccupations citoyennes. (...) Sa posture est d'autant plus complexe qu'il a à faire face sur certains de ces dossiers à l'Union européenne et à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dans des polémiques qui dépassent très largement nos frontières (en ce qui concerne les nanotechnologies, par exemple). (...)

Le consommateur final, le plus concerné, semble être le grand oublié de ces combats acharnés entre industriels et ONG où règnent les conflits d'intérêts. On le prend à témoin lors de passes d'armes mais sans lui livrer toutes les informations pertinentes. [...]

Les distributeurs se placent de plus en plus dans une posture de défense des intérêts du consommateur, et pas seulement sur les prix. Certains ont pris les devants, reformulant les produits de leurs marques en en retirant des substances qui font l'objet de polémiques, pour répondre aux attentes des consommateurs. (...) ni obscurantistes ni antiscience ; ils sont tout simplement réalistes lorsqu'ils sortent de leurs gammes des substances pour lesquelles ils constatent une absence de consensus sociétal. Leur motivation est claire : répondre aux attentes des clients, sans miser à tout prix sur des produits controversés qui leur apparaissent sans réel bénéfice. La seule issue pour des industriels lançant de nouvelles technologies est d'entrer dans des démarches volontaires et positives de filières pour régler ces controverses. Ces démarches transparentes doivent intégrer dès l'amont l'ensemble des parties prenantes : fabricants, distributeurs, associations, pouvoirs publics dans l'analyse des risques, la chasse aux conflits d'intérêts et l'explication au grand public.

(...) Si de tels dialogues constructifs par filières ne voient pas le jour rapidement, le déploiement de nombreuses technologies restera soumis à la versatilité de l'Etat ou des consommateurs (et donc du marché), l'un comme l'autre soumis à des injonctions contradictoires.

Dans ce climat de conflits d'intérêts et d'inquiétude, quel avenir pour la filière nanotechnologie dans laquelle la France a investi ? Va-t-on vers des produits étiquetés « sans nano » (et à terme vers une fermeture du marché, comme pour les OGM) ou vers un étiquetage positif « nano safe inside » ? Toutes les technologies et produits n'y trouveront pas leur salut, et heureusement. Certains méritent un moratoire absolu. Mais pour d'autres filières, ces démarches volontaires peuvent constituer une issue honorable et rassurante pour le citoyen-consommateur.

Marchands de doute et marchands de peur, avec l'intermédiation de nos marchands du quotidien, doivent s'entendre pour notre bien. A eux de jouer. L'heure n'est plus à la guerre mais à la diplomatie."

³⁹ ["Sortons des controverses sur l'innovation"](#) paru dans *Le Monde, Sciences & Techno*, du 22 septembre 2014, de Sébastien Delpont, directeur associé de BeCitizen, cabinet de conseil du groupe Greenflex, spécialisé dans le développement durable.

Annexe 6 : Sommaire détaillé

Contenu

L'essentiel : Rétrospective 2009-2014 & Prospective 2015-2020.....	1
Présentation générale d'AVICENN.....	3
Zoom sur les principales activités et les résultats de 2014.....	4
• Poursuite de notre travail de veille et d'information sur les enjeux sociétaux des nanotechnologies.....	4
- Poursuite de la collecte et rediffusion d'informations.....	4
- Synthèse, analyse, rédaction et diffusion d'informations	5
- Vérification, « Fact checking ».....	8
- Net'hique : une « notation » participative pour évaluer les progrès des pratiques d'information.....	8
• Approfondissement de l'action « nano et santé »	9
• Démarrage de l'action « nano et eau »	10
• Réponse aux sollicitations externes.....	11
- Participations à des RDV nano.....	11
- Réponses aux questions posées par différents acteurs.....	12
- Réponses à des consultations publiques.....	14
- Interventions extérieures.....	15
• Élargissement de nos réseaux de personnes ressources, membres, lecteurs et relais	16
- Poursuite des partenariats avec les membres associés.....	16
- Participation accrue aux réseaux internationaux de vigilance sur les nanomatériaux	17
- Augmentation des abonnements à nos travaux	18
- Plus de vingt nouveaux relais institutionnels ou médiatiques	21
- Autres relais : les pôles de compétitivité	23
• Animation de la vie de l'association.....	23
Moyens humains et financiers	24
• Les moyens financiers	24
- Un modèle économique 2014 avec plus de 60% de fonds publics.....	24
- La contribution financière citoyenne d'Avicenn	25
- Les engagements de projets pour 2015	25
- Trésorerie prévisionnelle 2015 établie au 11/02/2015.....	27
• Les compétences humaines.....	28

Le débat Prospective 2015-2020 lors de l'Assemblée générale du 5 mars 2015	29
• Les projets sont de différents niveaux	29
• Avec des acteurs de santé.....	30
• Avec des acteurs de l'eau.....	30
• Avec des acteurs de l'agriculture.....	30
• Avec des acteurs des décisions publiques : ONG et élu-e-s	31
• Avec des acteurs scientifiques	33
Annexes	34
• Annexe 1 : Liste des articles d'actualité publiés en 2014 sur veillenanos.fr :	34
• Annexe 2 : Liste des nouvelles fiches créées en 2014 sur veillenanos.fr :	35
• Annexe 3 : Autres documents complémentaires disponibles sur demande	36
• Annexe 4 : Interview de l'équipe permanente donnée en novembre 2014 et publiée dans le magazine Biocontact de janvier 2015	37
• Annexe 5 : Point de vue de Sébastien Delpont (BeCitizen, - Greenflex)	43